

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 23/2022

le 14 septembre 2022

Assainissement des chaufferies du collège et du pavillon de Bel-Air – Décompte final

10.03.02-2208-Comm23-Chaufferie-Bel-Air-Decompte.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.



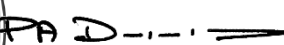
Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 6/2021	Fr.	150'000.00
Coûts des travaux exécutés	Fr.	149'574.10
Subventions	Fr.	- 65'280.00
Coût net du projet subventions déduites	Fr.	84'294.10
Solde non dépensé	Fr.	65'705.90

Le montant des subventions est supérieur à celui attendu. En effet, celui-ci est finalement basé sur les critères de la mesure « Pompe à chaleur eau/eau » plutôt que celle pour le « Raccordement à un réseau de chauffage », ce qui a permis d'obtenir une subvention plus élevée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

Sandra Glardon

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 15 août 2022

